

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT NOUN

COMMUNE DE MASSAGAM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

MASSANGAM COUNCIL

INTERNAL COMMISSION OF PUBLICS CONTRACTS

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 DU **16 JAN 2023** POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de MASSANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

### 2. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur les **travaux de construction d'un parc à vaccination à MANCHA YOLO** dans la Commune de MASSANGAM, Département du Noun, Région de l'ouest.

### 3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 90 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 4. Coûts prévisionnels

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (Dix millions de francs) CFA.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023.

### 7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de **200 000 (Deux cent mille francs) CFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM (recette municipale Tél : 699 19 80 03/695 09 65 40)

### 9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de MASSANGAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à

la recette municipale de MASSANGAM d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés ) au plus tard le, **22/03/2023, à 11 heures locale et devra porter la mention :**

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 06 /AONO/C/MGAM //MO/CIPM-CMGAM/2023 DU **16 JAN 2023** POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC  
A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE  
L'OUEST.

Financement : BIP- EXERCICE 2023  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

#### **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/02/2023 à 12 heures** à la salle de conférence de la commune de MASSANGAM.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

#### **13. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2<sup>e</sup> étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3<sup>e</sup> étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnus techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluations des offres sont les suivantes :

##### **13.1 principaux critères éliminatoires :**

###### **13.1.1 pièces administratives**

- dossier incomplet non présentée 48 heures après l'ouverture des plis ;

- Absence de l'original de la caution de soumission
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### **13.1.2 offres techniques**

- fausse déclaration ou non conforme ;
- note technique inférieure à 70% ;

#### **13.1.3 offres financières**

- offre incomplète ou non conforme ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- sous-détail des prix incohérent.

### **13.2 principaux critères essentiels**

l'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- Personnels d'encadrement (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (08 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- Expérience de l'entreprise (04 critères).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et leur offre financière analysée.

**NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO**

### **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM,  
Tel: 695 09 65 40/699 19 80 03.

MASSANGAM, le 11 6 JAN 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM  
(Maitre d'Ouvrage)



### **AMPLIATIONS**

- MINMAP (Pour information)
- PREFET/NOUN
- ARMP / OU (pour publication et archivage) ;
- P/CIPM/MASSANGAM (Pour information) ;
- Classement/ Archives ;
- Affichage.

16 JAN 2023

*M. Aboubakar*  
*M. Aboubakar*